

## Dispositif régional Poitou-Charentes « Trame Verte et Bleue-Communes »

Communes engagées dans le niveau 1 « Pass communal »

Retour d'expérience

### Commune de Taillebourg (Charente-Maritime)

Nombre d'habitants : 764 (recensement INSEE 2014)  
Superficie (en km<sup>2</sup>) : 14,3  
Densité de la population (nombre d'habitants au km<sup>2</sup>) : 53,4

Site internet de la commune : [www.taillebourg17.fr/](http://www.taillebourg17.fr/)



#### Les actions retenues

- Action 1 : Initiatives relatives à la connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune
- Action 2 : Information et sensibilisation des habitants et des scolaires par des actions et des outils
- Action 3 : Mise en valeur du patrimoine naturel et des éléments remarquables de la biodiversité par la création d'un sentier d'interprétation, circuits de découverte, ...
- Action 9 : Aménagements favorables à la faune : patrimoine bâti, passage à faune (écuroduc, crapauduc, ...), diagnostic d'éclairage public, ...
- Action 10 : Reconquête du paysage avec la plantation de haies bocagères, bosquets, vergers, ripisylve,...

#### Le contexte d'engagement de la commune pour ces mesures en faveur de la biodiversité

Situé au milieu du département de la Charente-Maritime sur la rive droite de la Charente, Taillebourg est un lieu historique présentant des milieux divers (zones humides, ripisylve, prairie, lande sèche et forêt de feuillus).

Depuis le parc du château situé en sommet de falaise surplombant la vallée de la Charente, le visiteur embrasse un territoire naturel de grande ampleur.

Ce parc et tous les espaces s'y rattachant se caractérise par :

- un parc arboré comprenant des grands arbres anciens, une multitude de buis, des clairières sèches,
- un espace jardin et verger du 18<sup>ème</sup> siècle, devenu une prairie sèche,
- une aire de Camping-cars arborée sous platanes avec emplacements cernés de petites haies,
- des douves, des remparts, des hauts murs et la falaise présentant quelques grottes constituent le cœur du village et par là-même une zone de promenade, de jeux et de repos pour les habitants.

La commune se situe à proximité d'un corridor écologique majeur, et d'un haut lieu de biodiversité, le val de Charente comprenant le fleuve et ses prairies alluviales, passant à quelques dizaines de mètres du château. Cette continuité écologique est identifiée en ZNIEFF de type 1 et 2 et comme site Natura 2000. La Charente est une des 2 rivières de France dans laquelle se retrouve une population d'un mollusque rare inscrit sur liste rouge des espèces de l'UICN, la Grande Mulette ([cf.plaquette projet Life+ Grande Mulette](#)).

La tempête de 1999 ayant dévasté le parc arboré du château, un plan de réaménagement paysager et de replantation a été mis en œuvre en urgence par la municipalité. Mais ces espaces n'ont pas été mis en valeur en tant que lieux de biodiversité même si celle-ci était naturellement présente mais ignorée du public non averti.

Dans ce contexte, la municipalité, sensibilisée aux enjeux de biodiversité par ailleurs, souhaitait préserver, valoriser et faire vivre le patrimoine naturel et bâti de sa commune, en particulier sur le secteur de l'ancien château, mais aussi développer des actions d'informations et de sensibilisation du public, en particulier des scolaires.

## Action 1 : Initiatives relatives à la connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune

### Contexte et objectifs

Cette action d'inventaire s'inscrit dans le cadre du projet de mise en valeur du patrimoine naturel du secteur de l'ancien château de Taillebourg (cf. action 3), la première étape de ce projet consistant à réaliser un diagnostic écologique du site afin de pouvoir établir des préconisations et orientations de gestion environnementale ciblées.

### Partenaires



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
CHARENTE-MARITIME

### Mise en œuvre

Les inventaires ont eu lieu sur l'espace paysager du parc du château et sur le terrain adossé placé en contre-bas du parc, abandonné aux espèces invasives soit 9 hectares de jardins, bâtiments, prairies et remparts.

La LPO Charente-Maritime a réalisé 7 journées d'inventaire au total sur différents groupes faunistiques : papillons de jour, libellules et demoiselles, autres insectes et araignées, amphibiens, reptiles, mammifères et oiseaux.

Les méthodes employées sont les suivantes : observation visuelle des imagos et captures occasionnelles lors de 5 sorties pour les insectes ; prospection à vue et recherche d'indices pour les amphibiens, batraciens et mammifères ; avifaune : 5 points échantillons, deux passages sur ces points en période de reproduction.

La LPO a ensuite restitué les résultats d'inventaires à la commune dans la partie 2 « inventaires faunistiques » de l'étude [« Diagnostic écologique et préconisations de gestion du refuge LPO collectivité « Château de Taillebourg » »](#).

#### Calendrier :

- Mai à septembre 2015 : Réalisation des inventaires
- Novembre 2015 : Restitution du rapport d'inventaire à la commune

### Résultats d'inventaire

Parmi les oiseaux, 49 espèces nicheuses ont été inventoriées sur le site et à proximité, dont 15 présentant un intérêt patrimonial plus fort car ce sont, soit des espèces au statut de conservation défavorable, soit des espèces dont les effectifs sont en baisse au niveau national sur du long terme, soit des espèces nicheuses peu communes en Charente-Maritime. Parmi elles, le Gobemouche gris et la Linotte mélodieuse, espèces considérées comme « vulnérables » et par conséquent menacées de disparition en France. La LPO précise que la création du refuge LPO et la mise en place d'une gestion en faveur de la biodiversité (cf. action 3) peut jouer un rôle important dans la conservation de ces espèces d'oiseaux.

Autres espèces remarquables inventoriées, un papillon, la Mélitée des scabieuses et 2 espèces de chauves-souris, la Noctule commune et la Sérotine commune.

## Actions de communication

Il n'y a pas d'actions de communication spécifique restituant les résultats d'inventaire.

## Perspectives

Les résultats d'inventaire sont actuellement utilisés dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme communal.

Le partenariat créé dans le cadre de ce dispositif a amorcé une dynamique. En effet, en janvier 2017, la commune a répondu positivement à la proposition de la LPO Charente-Maritime d'accompagnement de la commune sur l'appropriation et la prise en compte des enjeux de la biodiversité en s'appuyant notamment sur la définition de la TVB au sein du territoire. Cet accompagnement aura pour objectifs **l'acquisition de connaissances naturalistes actualisées**, le partage des connaissances et des enjeux naturalistes avec les élus et les citoyens, la création de nouveaux maillons de TVB via la création de REFUGE LPO.

## Action 2 : Information et sensibilisation des habitants et des scolaires par des actions et des outils

### Contexte et objectifs des actions

La commune avait organisé des animations d'information et de sensibilisation des habitants (sortie découverte des chauves-souris, des oiseaux, lecture de paysage,...) et souhaitait poursuivre et renforcer ces actions à l'aide du dispositif.

### Partenaires



#### Rôles :

- Prom'Haies : animation des temps scolaires, encadrement des actions de plantations, conseils divers, animation greffage
- Croqueurs de pommes : animation greffage
- LPO Charente-Maritime : animations sur les oiseaux
- Enseignantes et animateurs Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : activités pédagogiques
- Stagiaire BTS 1<sup>ère</sup> année Gestion et Protection de la Nature de Melle : création d'outils et développement de l'information pour le public.

### Mise en œuvre des actions

#### Chantier participatif de plantation et animations pédagogiques autour de l'arbre auprès des scolaires :

La plantation de 37 arbres fruitiers dans le cadre de la création du verger patrimonial près de l'école ainsi que d'une haie de petits fruits (cf. action 10) a été menée en partenariat avec les élèves. L'association Prom'Haies a encadré ces actions de plantations avec l'aide des enseignantes.

Les 40 élèves de CE2-CM1-CM2, leurs enseignants, quelques conseillers municipaux et personnes de la commission paysage, le jardinier municipal et un animateur de Prom'Haies ont planté les arbres du verger. Les enfants de grande section de maternelle et de CP ont planté la haie de petits fruits.

En parallèle, un projet pédagogique à destination de tous les élèves de l'école (de la maternelle au CM2) a été initié en prenant appui sur le verger. Tout au long de l'année scolaire 2015-2016, les enseignants et animateurs Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont amené les élèves à observer et analyser les changements saisonniers, la croissance des arbres, leur reproduction, les besoins des plantes et leur entretien, la récolte des fruits et leur utilisation. Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont suivi l'intervention de Prom'Haies autour du rôle de l'arbre, la haie et les arbres fruitiers. Les enseignants ont également animé des activités autour de l'arbre en s'appuyant sur une maquette fournie par Madame Ganthy (membre de la commission patrimoine de la commune) pour les CP-CE1.

#### Animations pédagogiques TAP :

3 séances de découverte des oiseaux ont été animées par la LPO pour les animateurs et élèves des TAP. Régulièrement, une animatrice TAP et des enseignants organisent, en commun, des sorties d'observations des oiseaux avec les élèves à l'aide de la dizaine de paire de jumelles achetées par la commune.

### **Ateliers :**

- **Greffage à destination de tous publics** : Dans le cadre de la semaine régionale de l'arbre et de la haie, un atelier de greffage a été animé par les associations Prom'Haies et les Croqueurs de pommes pour les élèves de CM1-CM2 et le grand public. Il s'est déroulé en 2 temps : démonstrations par les 2 associations suivi d'une phase d'essai et d'entraînement sur des bâtons par les participants pour acquérir la technique. Cet atelier a rassemblé une trentaine de participants. L'opération pourrait contribuer à susciter l'intérêt des particuliers pour la plantation de fruitiers de variétés diverses et ainsi à favoriser la biodiversité sur la commune.
- **Construction de nichoirs** et pose de ceux-ci avec un animateur TAP puis un stagiaire en BTS Gestion et Protection de la Nature auprès d'élèves des TAP.
- **Réalisation de refuges à insectes** et installation par le stagiaire. De nouveaux refuges à insectes vont être réalisés par l'animatrice TAP avec les maternelles.

### **Sorties nature sur les oiseaux pour le grand public avec la LPO**

#### **Refuge LPO :**

- Lancement du Refuge LPO « Château de Taillebourg » (cf. action 3) avec l'école et les enfants du Temps d'Activités Périscolaires.

**Autres actions d'informations et de sensibilisation** : Encadré par l'agent en charge des espaces verts de la commune, un étudiant en BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) a réalisé un stage de 11 semaines sur l'environnement de la commune de Taillebourg avec la mise en place d'éléments informatifs et techniques :

- Création d'outils (panneaux, plaquettes, quizz, jeux de pistes, aménagement de refuges à insectes). Les premiers panneaux d'informations et de sensibilisation préconisés par la LPO (cf. action 3) ont été conçus par le stagiaire et la commune. Ils ont été installés sur le site du refuge LPO et donnent des informations sur la gestion, les aménagements mis en place (gestion différenciée, rôle des hôtels à insectes) et la biodiversité du site (ex : présence de chauves souris). Ils seront pérennisés à l'été 2017.
- Développement de l'information auprès des habitants sur la nécessité de protéger la biodiversité locale (juin-juillet 2016) en allant à la rencontre du public sur les espaces naturels autour du château.

### **Autres actions (hors dispositif d'accompagnement régional TVB) :**

#### **Actions complémentaires réalisées hors dispositif d'accompagnement régional TVB :**

- Habitants et tout public : Exposition lors des Journées du Patrimoine ; Articles dans le Journal municipal, le site internet de la commune ; Signalétique ; Questions réponses lors de rencontres sur site avec le stagiaire ou l'employé communal dédié.
- Rencontre Nationale des Arboristes-Grimpeurs sur le thème « Des arbres et des hommes » organisée par la Société Française d'Arboriculture (SFA) pôle charentais et la commune de Taillebourg. A cette occasion, le pôle charentais de la SFA a animé un TAP autour des arbres sur le site du championnat, à savoir aux abords du verger patrimonial de Taillebourg. Une centaine d'enfants du CP au CM2 ont pu avoir une approche autour du fonctionnement de l'arbre avec un discours adapté à chaque niveau. Des thèmes comme le rôle des abeilles dans le service de pollinisation ou encore le développement de l'arbre à partir d'une graine jusqu'à sa protection ont été abordés. Pour le grand public, l'objectif était de sensibiliser sur les bonnes pratiques de taille et le respect de l'arbre, avec un village exposant rassemblant différentes associations autour de l'arbre. Une conférence a également eu lieu pour sensibiliser les collectivités à la gestion de leur patrimoine arboré et de les inviter à proscrire les tailles radicales sur leur territoire ([cf. compte-rendu de cette conférence](#)).

#### Calendrier :

- Juillet 2015 : sortie nature oiseaux grand public
- Septembre 2015 : animations oiseaux LPO pour les animateurs et les élèves des TAP
- Décembre 2015 : plantation des arbres du verger
- Mars 2016 : Atelier greffage
- Mai 2016 : ateliers fabrication de nichoirs et refuges à insectes
- Juin-Juillet 2016 : création et pose de panneaux explicatifs provisoires (affichettes installées seront pérennisées en panneaux pour l'été 2017)
- Juin-Juillet 2016 : animations sur les mesures en lien avec la biodiversité (gestion différenciée, aménagements pour la faune,...) à destination de publics scolaires et centres de loisirs

### Résultats (Participation aux animations)

- Plantation et animations scolaires : 80 élèves
- Atelier greffage : 35 adultes et 43 élèves initiés à la technique de greffe d'arbre fruitier
- Atelier nichoirs : 20 élèves sur des Temps d'Activités Périscolaires
- Atelier refuge à insectes : 15 stagiaires et élèves
- Sortie oiseaux grand public : 20 personnes (enfants et adultes)
- Lancement du refuge LPO : 45 personnes dont 20/25 enfants

### Actions de communication

Articles dans la presse et sur le site de la commune :

- [Un verger patrimonial pour Taillebourg](#)
- [La greffe a pris à Taillebourg](#)
- [Des arbres et des hommes, une très belle manifestation](#)

Pour inciter à la découverte du sentier de découverte du patrimoine naturel de la commune (cf. action 3), des « caches à énigmes » du jeu internet « Géocaching » seront mises en place sur celui-ci.

### Perspectives

La commune a répondu positivement à une offre d'accompagnement complémentaire de la LPO en janvier 2017. Cet accompagnement aura pour objectifs l'acquisition de connaissances naturalistes actualisées, **le partage des connaissances et des enjeux naturalistes avec les élus et les citoyens**, la création de nouveaux maillons de TVB via la création de REFUGE LPO.

Autres actions à venir :

- Création par la LPO et la commune de posters présentant les oiseaux visibles, d'une part les passereaux du site protégé, d'autre part les rapaces et autres grands types de cigognes, hérons qui sont sédentarisés dans la plaine de la Charente et qui peuvent être observés à partir de l'esplanade du château.
- Installation par la municipalité d'un nichoir équipé d'une caméra afin de permettre aux élèves de suivre son occupation.

### Action 3 : Mise en valeur du patrimoine naturel et des éléments remarquables de la biodiversité par la création d'un sentier d'interprétation, circuits de découverte, ...

#### Contexte et objectifs des actions

Pour valoriser le secteur exceptionnel de l'ancien château (prairies inondables, coteaux secs, zone boisée) qui était abandonné au niveau du bâti, envahi par la friche et délaissé par la population ainsi que pour engager la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires, la municipalité a souhaité mener de concert la reprise de travaux sur le bâti et la valorisation de la biodiversité sur l'ensemble du secteur. Dans cet objectif, la collectivité a souhaité créer un verger patrimonial (cf. action 10) et mettre en **place un secteur de « Refuge LPO Collectivités »**, tous deux entretenus en gestion différenciée.

#### Partenaires



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
CHARENTE-MARITIME

#### Mise en œuvre des actions

La première étape de la création d'un refuge LPO-collectivité a consisté à la réalisation d'un diagnostic écologique par la LPO Charente-Maritime (cf. action 1) et d'une cartographie des espaces dédiés à la revalorisation.

Dans un second temps la LPO Charente-Maritime a proposé plusieurs préconisations et orientations de gestion environnementale afin que la commune de Taillebourg contribue activement à la sauvegarde et la protection de la faune et de la flore dans le secteur de l'ancien château qui a été classé en refuge LPO. Les résultats du diagnostic et les préconisations et orientations de gestion ont été restitués dans le [rapport « Diagnostic écologique et préconisations de gestion du refuge LPO collectivité « Château de Taillebourg »](#).

Les préconisations proposées par la LPO concernent l'enceinte du château, les prairies au pied des remparts et l'ancien terrain de camping. Ces propositions ne concernent pas que les oiseaux ; les plantes, insectes, reptiles et mammifères pourront également bénéficier de ces aménagements.

#### Résultats de l'étude (préconisations et orientations de gestion) et mise en œuvre par la commune



Le 31 mars 2016, le refuge LPO collectivité « Château de Taillebourg » a officiellement été créé et une convention de gestion de 5 ans a été signée par la commune avec la LPO Charente-Maritime pour la mise en œuvre des orientations de gestion du site. Cette date marque également le début de la mise en œuvre des actions préconisées.

La LPO indiquait que l'abandon de l'utilisation des pesticides était une étape préalable indispensable pour la mise en refuge ainsi que pour assurer une reconquête sur le long terme d'une biodiversité riche et diversifiée au sein du site. Des mesures de gestion différenciée ont été mises en place par la commune dès 2016 et aucun pesticide n'est désormais utilisé. Certains espaces sont tondus moins fréquemment, d'autres seront fauchés une fois l'an ou tous les deux ans. Cette gestion mise en place sur quelques secteurs engazonnés du parc du château et dans le verger patrimonial favorise le développement d'une flore spontanée et la restauration des fonctionnements des différents cycles biologiques de certaines espèces de plantes et d'insectes (apparition d'orchidées dans les clairières).



Ci-après, les préconisations formulées et les mises en œuvre engagées en date de mars 2017 :

- Améliorer la gestion des milieux ouverts en mettant en place une gestion différenciée -> réalisé
- Créer deux tas de bois mort -> réalisé (cf. action 9)
- Créer un muret de pierres sèches « aromatique »
- Planter une haie arbustive basse
- Créer deux hôtels à insectes -> réalisé (cf. action 9)
- Favoriser l'hivernage et la reproduction de chauves-souris avec l'installation de gîtes artificiels
- Favoriser la nidification des oiseaux cavernicoles avec l'installation de nichoirs spécifiques -> réalisé
- Créer un poste de nourrissage pour les oiseaux en période hivernale
- Eradiquer une espèce végétale invasive, l'Ailante
- Pose de panneaux d'information/sensibilisation -> en partie réalisé (cf. action 2) – des premières affichettes ont été installées, elles seront pérennisées à l'été 2017 et d'autres panneaux seront installés pour matérialiser le sentier pédagogique.

Pour en savoir plus, [consulter l'étude réalisée par la LPO](#).

Afin de faire connaître à la fois le patrimoine historique et naturel de la commune, le parcours de découverte du patrimoine de la commune passera par le futur sentier écologique et le verger patrimonial.

#### Calendrier :

- Mai à septembre 2015 : Réalisation du diagnostic écologique par la LPO
- Novembre 2015 : Restitution de l'étude « Diagnostic écologique et préconisations de gestion du Refuge LPO collectivité « Château de Taillebourg » »
- Avril 2016 : signature d'une convention de gestion de 5 ans avec la LPO et début de mise en œuvre des actions préconisées.

#### Actions de communication

- Article [Le parc du Château, lieu de protection des oiseaux](#) sur le site internet de la commune.
- Lancement officiel du refuge LPO le 31 mars 2016 en présence de la LPO, des élus, des enseignants, des animateurs des TAP, des élèves de l'école.
- Signalisation du sentier de découverte du patrimoine à venir dans le support plan-dépliant tourisme de Taillebourg édition 2017.

#### Perspectives

Poursuite de la mise en œuvre des préconisations de gestion et d'aménagement du refuge LPO collectivités.

## Action 9 : Aménagements favorables à la faune : patrimoine bâti, passage à faune, diagnostic d'éclairage public, ...

### Contexte et objectifs des actions

Cette action s'inscrit dans le cadre de la restauration du bâti aux abords du château de Taillebourg ainsi que dans la mise en œuvre des préconisations relatives à l'aménagement pour la faune proposées par la LPO dans le cadre de la création du refuge LPO-collectivité sur la commune (cf. action 3).

### Partenaires



**AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ**  
CHARENTE-MARITIME

LPO 17 et le Service d'Insertion par l'Environnement basé à Bignay (Communauté de communes Vals de Saintonge) pour de petits travaux comme la reconstruction d'un mur intégrant des caches pour la faune.

### Mise en œuvre des actions

Pour améliorer la capacité d'accueil du site pour la faune, la LPO a fait des préconisations.

Les voici avec en parallèle, une information sur le niveau de réalisation en date de mars 2017 :

- création de tas de bois -> réalisé en juillet 2016
- création et installation d'hôtels à insectes -> réalisé en mai et juin 2016
- gîtes à Chauve-souris -> réalisé en juillet 2016 : Construction d'un mur intégrant des cavités pour les chauves-souris
- Construction et installation de nichoirs pour les oiseaux cavernicoles sur les bâtiments et sur les arbres afin de renforcer les populations en place et d'accueillir de nouvelles espèces sur le site -> réalisé en mars 2016 (choix du type de nichoirs et de leurs emplacements réalisé en collaboration avec la LPO)
- création de tas de pierres sèches -> à venir
- suivi de l'occupation de ces nichoirs afin d'en mesurer l'efficacité -> à venir



### Actions de communication

Articles sur le site internet de la commune :

- [« Le parc du château, lieu de protection des oiseaux »](#)
- [Extrait du rapport de stage](#)

### Perspectives

La commune va poursuivre la mise en place de ces actions.

## Action 10 : Reconquête du paysage avec la plantation de haies bocagères, bosquets, vergers, ripisylve,...

### Contexte et objectifs des actions

Pour valoriser un espace abandonné au niveau du bâti, envahi par la friche et délaissé par la population ainsi que pour permettre la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires, la municipalité a souhaité mener de concert la reprise de travaux sur le bâti et la valorisation de la biodiversité sur tout le secteur de l'ancien château.

Pour atteindre ces objectifs, la collectivité a souhaité la **création d'un verger patrimonial** ainsi qu'une zone de « Refuge LPO Collectivités » (cf. action 3), entretenus en gestion différencié.

### Partenaires



- Rôle : étude du lieu et de l'implantation du verger patrimonial, proposition de plans, conseils pour le choix des espèces, encadrement des actions de plantations, conseils divers.

### Mise en œuvre des actions

En amont de la création du verger, la commune accompagnée de Prom'haies avait réfléchi au secteur d'implantation le plus pertinent (exposition et esthétique de l'espace, etc.) .

Au printemps 2015, le projet a été finalisé par Prom'Haies qui a proposé des plans et aidé à choisir les espèces à planter (différentes variétés de cerisiers, pruniers, pommiers, pêchers, abricotiers, amandiers). Les plants ont été fournis par le Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine basé à Montesquieu (47). En novembre 2015, les premiers travaux ont débuté (piquetage et préparation du sol) sur le secteur retenu à savoir celui de l'emplacement de l'ancien verger du château.

37 arbres fruitiers et une haie de petits fruits ont été plantés en décembre 2015 par les élèves de l'école, leurs enseignants, quelques conseillers municipaux, des personnes de la commission paysage, le jardinier municipal et un animateur de Prom'Haies

### Résultats

Ce verger est désormais accessible à tous.

#### Calendrier :

- Décembre 2014 : Visite du site d'implantation du futur du verger et refuge-LPO avec la LPO et Prom'Haies ;
- Printemps 2015 : travail sur le plan du verger et choix des espèces ;
- Décembre 2015 : plantation des arbres du verger.

### Actions de communication

Article dans la presse et sur le site internet de la commune : [Un verger patrimonial pour Taillebourg !](#)

### Perspectives

La commune envisage de planter une nouvelle haie pour séparer le verger du secteur de terrasse attenant.

Par ailleurs, en lien avec le volet d'information et de sensibilisation du dispositif, les élèves seront amenés à suivre l'évolution du verger au fil des saisons et des années, ce dernier étant situé à proximité de l'école.

## **Bilan général de la commune d'Usseau sur le dispositif TVB-communes et sa mise en œuvre**

### **Atouts et contraintes pour la commune**

#### **Bénéfices**

##### Le projet :

Certaines actions telle que la création du verger patrimonial auraient été mises en œuvre par la commune sans le soutien du dispositif TVB. Mais c'est bien ce dernier qui a permis de fédérer et de mettre de la cohérence entre les différentes actions en faveur de la biodiversité.

##### Biodiversité :

Les bénéfices pour la biodiversité seront à qualifier et à quantifier sur la durée. Dans certaines zones en gestion différenciée du château, il est d'ores et déjà constaté que des orchidées poussent de nouveau.

##### Acteurs en relation :

Les partenariats avec les associations permettent un élargissement des connaissances. De plus, la démarche TVB et la mise en valeur du patrimoine naturel autour du château ont suscité l'intérêt d'autres acteurs tels que les Arboristes-Grimpeurs. Cela a abouti à la mise en place d'un nouveau partenariat, la commune ayant ouvert un espace pour une utilisation dans le cadre de leurs activités (cours sur la taille des arbres par exemple).

De plus, les contacts établis lors de la participation de la commune aux réunions organisées par la Région dans le cadre du dispositif ont permis à la commune d'obtenir des informations très utiles pour d'autres actions (acquisition de parcelles par convention avec la SAFER par la commune pour les protéger et les intégrer à la TVB communale).

##### Valorisation du travail :

L'agent municipal en charge de l'entretien des Espaces verts est affecté en quasi permanence au suivi et à la réalisation des actions du dispositif TVB. Il s'est beaucoup impliqué dans ces actions et dans la mise en place de la gestion différenciée incluant le suivi de différentes formations. Les actions mises en place ont valorisé son travail.

##### Cadre de vie :

Un regain de fréquentation des espaces réaménagés dans le cadre plan de gestion du refuge LPO du secteur du château est constaté, le circuit créé attire du monde. Ils sont fréquentés par des promeneurs qui s'intéressent et posent des questions, des parents d'élèves avec leurs enfants qui ont participé aux plantations du verger et qui reviennent suivre l'évolution du site. Peut-être y a-t-il une prise de conscience de l'intérêt de ces espaces et de la dynamique qui les anime.

#### **Facteurs de réussite**

L'aide financière accordée dans le cadre du dispositif est essentielle pour une petite commune comme Taillebourg.

La réussite tient également à la volonté politique régionale et municipale et à la prise en compte et l'appropriation des activités liées aux actions et au projet par les enseignants, le personnel périscolaire et les agents municipaux.

#### **Difficultés rencontrés**

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion différenciée des espaces et d'une action plus globale de mise en valeur du patrimoine naturel du parc du château, la commune a été confrontée à la réticence des utilisateurs habituels et réguliers des espaces (associations, administrés) à ces nouvelles pratiques. Les utilisateurs « historiques » ayant perdu les repères d'un parc « à la française » et des surfaces plus conséquentes d'évolution pour leurs activités (terrains de jeux, promenades, spectacles, mariages en plein air, etc.). La commune indique qu'un effort d'information et de communication aurait été nécessaire pour éviter ces réactions négatives.

Ce besoin de mise en place de communication adaptée demande un temps qu'il est parfois difficile d'investir avec les faibles moyens des petites communes.

## Perspectives

La municipalité s'appuie sur les atouts de son patrimoine exceptionnel pour remettre en symbiose, patrimoine historique, qualité environnementale et fonction touristique.

Les actions engagées vont se poursuivre (information et sensibilisation du public, gestion environnementale du site du château désormais Refuge LPO).

La révision du PLU communal est en cours, la prise en compte des enjeux de biodiversité et de continuités écologiques sont en cours d'intégration dans le règlement et le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PADD). Des mesures de protection des réservoirs et des corridors biologiques sont d'ores et déjà actées dans le nouveau PADD. Dans ce cadre, la commune a engagé une procédure d'acquisition des parcelles de milieux humides en bords de Charente afin de les préserver.

La commune a également répondu positivement à une proposition de la LPO en janvier 2017 visant à accompagner la commune sur l'appropriation et la prise en compte des enjeux de la biodiversité en s'appuyant notamment sur la définition de la TVB au sein du territoire. Cet accompagnement aura pour objectifs l'acquisition de connaissances naturalistes actualisées, le partage des connaissances et des enjeux naturalistes avec les élus et les citoyens, la création de nouveaux maillons de TVB via la création de Refuge LPO.

A cette dynamique engagée autour d'actions en faveur de la biodiversité, se sont greffées d'autres projets en faveur de l'environnement. La commune s'est engagée dans le projet « 1000 écoles contre le gaspillage alimentaire » dans lequel un atelier compost sera animé par Cyclad. Le compost de la cantine scolaire viendra enrichir le sol du verger patrimonial.

La commune projette sur du long terme de créer un jardin médiéval au pied de l'ancienne tour du château.

Par ailleurs, la commune se dit être ouverte à toutes propositions extérieures s'identifiant par une approche écologique d'un événement, d'une activité, d'un partenariat.

### **Personne à contacter pour plus de précisions sur ces actions**

Pierre TEXIER, maire de Taillebourg  
Nadine GANTHY, membre de la commission Patrimoine de la commune  
Téléphone : 05 46 91 71 20 (secrétariat)  
Mail : [taillebourg@mairie17.com](mailto:taillebourg@mairie17.com)